

Directeur de la publication : Jean-Philippe Sibley

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANVL le 3 avril 2016



à l'Ermitage de Franchard, forêt de Fontainebleau. exercice 2015

RAPPORT MORAL

Je souhaiterais en premier lieu remercier l'Office Nationale des Forêts, représenté ici par Franck JACOBEE, qui nous a gracieusement prêté cette salle, située au cœur de la forêt, pour que nous puissions y tenir notre Assemblée Générale.

Traditionnellement au début de notre assemblée, il nous est agréable de remercier tous les fidèles partenaires qui soutiennent l'ANVL et les associations avec lesquelles nous entretenons d'amicales relations :

Collectivités :

- Le Conseil Régional d'Ile-de-France pour son aide au travers du salaire qu'il subventionne dans le cadre des «emplois tremplins».
- Le Conseil Général de Seine et Marne qui nous a maintenu son soutien pour la gestion de l'ENS du Carreau Franc et notre participation à l'Atlas de la biodiversité de Seine-et-Marne. Nous regrettons toutefois l'arrêt brutal des travaux concernant l'Atlas de la Biodiversité en 2016.
- La commune de Fontainebleau (Natura 2000 Fontainebleau).
- La commune d'Avon.

Etablissements publics :

- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui assure une partie significative du financement de nos permanents et qui nous a renouvelé sa confiance avec une augmentation significative de ses aides.
- L'Office National des Forêt avec lequel nous assurons la co-animation du Document d'Objectif du site NATURA 2000.

Administrations :

- La Direction Régionale de l'Industrie, de l'Ecologie et de l'Energie (DRIEE) pour son aide à la vie associative qui nous a octroyé une subvention de 6000 euros pour l'édition du bulletin de l'ANVL et 8000 euros pour soutenir notre participation au débat public.
- La DDT pour Natura 2000 avec la DRIEE : soutien des financements pour les 3 ans d'animations.

Associations :

- Nature Environnement 77 dont nous remercions sa Vice-Présidente, Marie-Paule DUFLOT.
- Les Naturalistes Parisiens, fidèles compagnons depuis de très longues années.
- La Société Mycologique de France.
- Le Groupe Ecologique de Nemours et des Environs, dont nous remercions son Président Bernard GIAMINARDI pour sa présence.
- Le Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes.
- Chartrettes Environnement, nous remercions Robert GERVAIS de sa présence.
- L'AGRENABA (Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée).
- PRO NATURA IdF, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels dont le conseil d'administration joue le rôle de Conseil scientifique. Son très dévoué Secrétaire Général, Gilles Naudet, également Vice-Président de l'ANVL, nous présentera plus tard un bilan de l'activité du Conservatoire pour l'année 2015.
- Bourgogne-Nature dont l'ANVL est membre du CA au sein du collège des associations. **anvl**infos 1/10

Entreprises :

- Les entreprises d'extraction de granulats : CEMEX, GSM, Lafarge granulats, A2C granulats et Sables de Brévannes.
- Eau de Paris, avec laquelle nous avons signé en 2013 une convention d'un montant de 25.000 euros annuels pendant 6 ans pour assurer le suivi scientifique des sites de captage d'eau potable.
- EDF dans le cadre du partenariat pour l'étude du site des Renardières à Ecuelles.

Nos remerciements vont également à l'Université Paris VII qui accueille notre siège social à la Station d'écologie forestière de Fontainebleau, et à sa directrice Mme LOISON.

Notre association doit beaucoup au travail de ses bénévoles et de ses salariés. L'ANVL est une association active et reconnue, avec comme conséquence directe un nombre d'activités et de missions en hausse permanente. Une partie importante de ce travail est assumée par l'équipe de salariés dont je vous rappelle la composition :

- Jérôme HANOL, directeur.
- Frédéric ASARA, chargé de mission environnement.
- Audrey GARCIA chargée de mission «Natura 2000» et environnement.
- Thibault JOURDAIN, chargé de mission pour les suivis ornithologiques, les chantiers et les animations pédagogiques.
- Marion PARISOT- LAPRUN, chargée de mission sur le programme «Roselière».

Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance pour leur engagement dans la bonne marche de notre association.

Enfin, je ne saurais conclure cette salve de remerciements sans saluer très chaleureusement les bénévoles qui s'impliquent à un titre ou à un autre pour l'ANVL. Bien sûr, au premier titre, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration, mais également tous ceux qui donnent un peu de leur temps pour nous aider. Il serait illusoire d'essayer de les citer tous mais je sais qu'au travers de ces quelques mots ils se reconnaîtront : grand merci à eux !

Enfin, je vous remercie tous pour votre présence à notre Assemblée Générale. Elle représente pour nous un soutien particulièrement apprécié et constitue un encouragement important !

RAPPORT D'ACTIVITE

L'ANVL comptait 300 membres à la fin de l'année 2015. A l'heure où je vous parle, nous ne devons pas être loin des 330 membres à jour de leur cotisation.

Certains n'ont pas encore renouvelé leur cotisation, y compris pour 2014, probablement en partie en raison du retard de la publication du bulletin, point sur lequel nous reviendrons. Dans ce contexte, cette légère hausse est donc encourageante.

Mais nous pouvons et nous devons faire beaucoup mieux. Pour y parvenir nous avons besoin de tous. Et comme nous vous l'avons dit lors de la dernière AG, nous disposons maintenant d'une plaquette de présentation de l'ANVL. N'hésitez pas à en rendre quelques exemplaires pour faire la promotion de l'association auprès de vos proches, de vos collègues de travail.

Encore une fois, même si vous constaterez dans le rapport financier que la part des cotisations est faible par rapport aux autres postes de recettes, ce ratio n'est, à l'évidence, pas significatif des enjeux que constituent les membres d'une association. En effet, vous êtes les forces vives de l'ANVL et grâce à vous nous pourrions mieux faire prendre en compte nos points de vue pour nos actions de conservation de la nature. Vous êtes également les garants de notre indépendance vis-à-vis de nos financeurs qu'ils soient publics ou privés.

Alors, je vous lance un défi : 500 membres pour 2020 ! Il nous reste quatre ans pour y parvenir ! Merci de votre aide et de votre investissement pour atteindre ce seuil !

Par ailleurs, l'ANVL a accueilli en 2015 :

- Elisa ROUSSET, stagiaire de M1 Géosciences Paris-Diderot qui a travaillé sur le projet d'arrêté de biotope des plans d'eau de Varennes-sur-Seine et Ville-Saint-Jacques.
- Julien MELON stagiaire de 3^{ème} en découverte d'entreprise.
- Maria GALET, en service civique pendant 8 mois : roselières, Natura 2000 pour le traitement des données des recensements « pics », les ZNIEFF...

I - PEDAGOGIE :

Sorties grand public :

45 sorties « grand public » ont été inscrites au calendrier : 16 ornithologiques, 1 entomologique, 15 botaniques, 8 mycologiques, 1 lichénologique, 2 bryologiques, 1 géologique, 1 mammalogique

Comme chaque année, de nombreuses autres sorties, non inscrites au calendrier, ont eu lieu, qu'elles concernent des animations pour les scolaires, des sorties thématiques en petit groupe : accueil des élèves du BTS de Brie-Comte-Robert dans le cadre de la Fête de la Nature

Manifestations diverses :

- Deux expositions de champignons :
 - L'une à Franchard les 3 et 4 octobre avec une centaine de visiteurs environ et 51 espèces exposées, deux sorties ont été organisées avec chacune 25 participants.
 - Le Salon des champignons et des lichens au Pavillon de l'Erable au Parc du Bel Ebat à Avon, mis gratuitement à notre disposition avec le matériel les 16, 17 et 18 octobre. 216 espèces exposées et 500 visiteurs. Trois classes de primaire d'Avon ont été accueillies.
 - Fête de la Nature à Avon les 23 et 24 mai.
 - Participation aux inventaires naturalistes éclairs organisés par Natureparif dans les communes de la Boissière-Ecole et de Mittainville dans les Yvelines le 13 juin 2015.
- Les journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre :
 - Expositions et visite du parc de la station d'écologie forestière sous la houlette de Michel ARLUISON, André SOUESME et Jacqueline DESCOTILS.
 - Sortie de découverte du patrimoine naturel de la réserve de la Colline Saint-Martin et des Rougeaux à Montereau-fault-Yonne.
 - Découverte des champs captants de Villeron avec Eau de Paris.

II - ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES :

Etudes :

- Poursuite du programme ROSELIÈRE sous la direction de Marion PARISOT- LAPRUN. Le développement et le déploiement du programme ROSELIÈRE se poursuit. La mise en œuvre de ce programme induit le suivi d'une vingtaine de sites en Bassée et porte sur les groupes suivants : flore, odonates, lépidoptères, orthoptères, invertébrés aquatiques, chiroptères, avifaune, amphibiens, reptiles...

- Conseil en réaménagement et suivis de travaux sur les carrières.
- Suivis ornithologiques décennaires sur plusieurs sites de la Bassée permettant également d'assurer une veille sur notre territoire d'étude.
- Suivis de la biodiversité et conseils en gestion sur le site de recherche EDF des Renardières à Ecuellen
- Inventaires écologiques de sites sensibles en périphérie d'exploitations de granulats alluvionnaires et suivi d'espèces protégées.
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) : 40 nouvelles ZNIEFF ont été actualisées et modernisées. Ces ZNIEFF ont été validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) début 2016. Une fois de plus, ces travaux ont bénéficié d'un important travail des bénévoles (notamment Gabriel CARLIER et Michel ARLUISON pour la botanique) et de mise en forme par les salariés avec l'aide de Philippe GOURDAIN.

- Eau de Paris : intervention sur le champ captant de Villeron. Nous avons remis un diagnostic écologique et proposition de gestion : mise en place du pâturage extensif sur le Périmètre de Protection Rapproché. Une opération de broyage des ligneux est déjà amorcée sur une partie du site. Des réflexions sont en cours pour renouer un contact avec un agriculteur pour la mise en place d'une fauche avec exportation de la biomasse.

Sur les champs captants du Val de Seine à La Grande-Paroisse nous avons mené des suivis naturalistes complémentaires et donné des conseils pour la gestion (mise en place de zones refuges, transplantations d'essences locales pour constitution de fourrés arbustifs, sites de pontes à reptiles..).

Il faut noter une bonne coopération avec les équipes techniques d'Eau de Paris qui s'approprient peu à peu les enjeux de conservation de la biodiversité.

- Agence de l'Eau Seine-Normandie : amélioration des connaissances sur les zones humides et leur préservation à travers des travaux de caractérisation et nous avons mené des travaux de restauration. Prise en compte des zones humides dans les documents de planification à différentes échelles territoriales.

Mission de techniciens zones humides (subvention Agence de l'Eau Seine Normandie) :

- Surveillance des sites.
- Suivi des niveaux et de la qualité de l'eau.
- Recueil de données diverses sur la biodiversité des zones humides.
- Veille sur les projets et participation à des cellules de réflexion, séminaires, comités.
- Conseils auprès des acteurs sur les zones humides.
- Sensibilisation des scolaires et du grand public.

- Animation du Document d'Objectif NATURA 2000 avec notamment une étude sur les Pics mar et noir (Jérôme HANOL et Audrey GARCIA).

Participation aux commissions et réunions officielles :

L'énumération fastidieuse des instances dans lesquelles nous siégeons est néanmoins très illustrative de la reconnaissance de notre association.

Cette action a d'ailleurs été encouragée par la Direction Régionale de l'Industrie, de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) qui nous a octroyé en 2015 une subvention de 8000 euros pour faciliter notre travail de représentation.

Bénévoles et salariés se partagent le travail de représentation dans ces instances, mais je souhaiterais remercier particulièrement notre Secrétaire, Louis ALBESA et notre vice-Président, Gilles NAUDET, qui représentent l'ANVL dans un grand nombre de ces commissions. L'ANVL participe donc aux commissions suivantes :

- Comité de pilotage et comité technique des sites Natura 2000 Bassée, Haute vallée de l'Essonne, Basse Vallée du Loing (BVL), rivières du Loing et du Lunain, rivière du Dragon.
- Comité de suivi de la réserve naturelle nationale de la Bassée.
- Commission des sites en formation «Nature».
- Commission départementale d'aménagement foncier.
- Commission départementale pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).
- Commissions du PNR du Gâtinais.
- Comité consultatif de la forêt de Fontainebleau.
- Commission «Grand Cormoran».
- Commission chasse au gibier d'eau.
- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.
- Commission géographique Seine amont et rivières d'Ile de France de l'AESN.
- Conseil d'administration de la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau.
- Commission des réserves biologiques de la forêt de Fontainebleau.
- Débat public sur l'aménagement de la Bassée (canal à grand gabarit et barrages-réservoirs).
- Réunions sur le schéma départemental des ENS de Seine-et-Marne.

Chantiers d'entretien :

6 chantiers inscrits au calendrier concernant l'entretien d'îlots permettant la reproduction de laridés (mouettes et sternes) et les abords de plans d'eau (Marolles Carreau Franc, Varennes, Bazoches Grande Bosse, Balloy Champmorin mais également l'entretien des pelouses calcaires du coteau de Tréchy, propriété de PRO NATURA Ile-de-France et Jaulnes (Bois Prioux).

A cela s'ajoute 4 autres chantiers organisés au sein du Massif de Fontainebleau dans le cadre de notre mission d'animation du site NATURA 2000 :

- Un chantier ONF/ANVL pour la restauration de mares.
- Un chantier arrachage de pins et de Raisin d'Amérique avec l'Asabepi.
- Un chantier arrachage de pins à Larchant (mécénat d'entreprise avec Greenaffaire).
- Un chantier de débroussaillage en soutien au pastoralisme à Fontainebleau.

Ces chantiers sont importants et ils contribuent très concrètement à la conservation de la nature. Ce sont aussi de bons moments de convivialité. Et boissons et repas de midi sont fournis aux participants gratuitement !

Bilan des conventions / partenariats, nous travaillons avec :

- Le Conseil Général de Seine et Marne pour la gestion de l'espace naturel sensible du Carreau Franc à Marolles-sur-Seine.
- L'Agence de l'Eau Seine Normandie pour :
 - La gestion de l'étang des Pâtures à La Chapelotte (Villeneuve-la-Guyard).
 - La cellule d'animation gardes zones humides.
- Eau de Paris, suivi du plan d'eau des Loges à la Grande Paroisse et de trois champs captants en rotation chaque année (Villeron, Voulzie, Vals de Seine).
- GSM et Lafarge Granulats pour la gestion de l'espace naturel de Champmorin.
- CEMEX pour un accompagnement sur les suivis de sites et réaménagement de carrières.
- A2C granulats pour le suivi de sites sur les communes de Jaulnes, Grisy-sur-Seine, Saint-Sauveur les Bray, Noyen-sur-Seine et Port-Montain et suivis de sites périphériques.
- Sables de Brévannes et Lafarge granulats pour le suivi de la carrière et de la vieille Seine à Vimpelles.
- Lafarge granulats pour le suivi de la carrière de Vimpelles.
- Eurovia (ex-Piketty) pour le suivi de la carrière d'Ecuelles.
- EDF pour le diagnostic écologique puis le suivi du site des Renardières et des préconisations de gestion.
- Direction Régionale de l'Industrie de l'Environnement de l'Energie (DRIEE).
- Collectivités territoriales.

III – PUBLICATIONS, DIFFUSION

Bulletin :

Nous avons publié en 2015 trois numéros du bulletin : le n° 4/2012 et un numéro double (1/2 2013) relatant les sorties qui se sont déroulées au cours de l'année du centenaire.

Je tiens à saluer le remarquable travail de Nicolas FLAMANT, aujourd'hui reparti près de sa Picardie natale, mais qui s'attache avec beaucoup d'investissement et de volonté à faire de notre bulletin une publication reconnue et agréable à lire. Il est aidé par notre collègue Michel ARLUISSON qui lui aussi ne compte pas sa peine pour faire avancer les choses. Malgré tout cela, le retard de la publication ne cesse d'augmenter.

Site internet :

Le site internet de l'ANVL continue sa mue grâce au travail de Frédéric ASARA. N'hésitez pas à le visiter car il est régulièrement mis à jour. A noter une grande innovation : il est maintenant possible d'adhérer et de payer sa cotisation en ligne sur le site de l'association. Plus d'excuses pour les retardataires ! Le site de l'ANVL sert également de portail pour les informations de PRO NATURA : acquisitions, actualités....

Page «Facebook» :

N'oubliez pas non plus de visiter la page « Facebook » de l'ANVL. Vous pourrez y trouver des informations sur les activités de l'ANVL en temps réel.

Enfin, nous avons fait la promotion de l'association et de ses actions dans différents «médias» :

- Infosite Natura 2000, publication réalisée dans le cadre de nos travaux sur l'animation du DOCOB Natura 2000 de Fontainebleau.
- Publications rédactionnelles dans le cadre de Natura 2000.
- Abeille du parc, revue du Parc Naturel Régional du Gâtinais français.
- Bulletin municipal de Larchant.
- Site internet commune de Fontainebleau.
- Office du tourisme de Fontainebleau.

IV CONSERVATION DE LA NATURE

Comme à l'habitude, l'année passée aura été riche sur le plan des actions en faveur de la préservation de la biodiversité.

PRO NATURA Ile-de-France (Gilles NAUDET) :

Au cours de cette année 2015, l'ANVL a apporté 1234 € au budget de PRO NATURA Ile de France, soit environ 30% de ses recettes associatives et environ 10 % de l'ensemble des cotisations.

PRO NATURA Ile de France a dépensé 55 504 € dont 41 583 € pour acquérir 2 nouveaux sites avec l'aide substantielle de l'Agence de l'eau Seine Normandie : une aulnaie tourbeuse à Saint-Cyr-sur-Morin et une peupleraie en ruine à Bray sur Seine.

L'ANVL a contribué à l'entretien des espaces naturels acquis par PRO NATURA Ile de France en organisant 2 chantiers bénévoles sur la Prairie à violettes du bois Prioux en Bassée et sur la pelouse sèche de Tréchy, ainsi qu'un chantier école pour une formation d'une école parisienne.

Cependant que dans l'Essonne un groupe de bénévoles de Natur Essonne organisait une vingtaine de chantiers pour restaurer les pelouses sèches de Gironville et de Saclas.

Un projet de réhabilitation des berges de l'espace naturel des Préaux qui devait bénéficier du concours matériel de LAFARGE-Granulats, négocié par l'ANVL, a sombré dans la fusion Lafarge-Holcim. Seule a pu être réalisée, par chantier bénévole, une tranchée témoin qui aura l'intérêt de montrer comment se fera la recolonisation végétale du haut-fond créé avec les déblais.

Perspectives d'acquisitions en 2016 :

- Pelouses sèche du «Paradis» en vallée de la Juine et divers(Gaucher) en vallée de la Juine.
- Un bord de Loing à Moret.
- Un semis de parcelles dans la prairie de Moret (1ha).
- En Bassée un bord de Seine et une petite parcelle de la réserve naturelle nationale.

et peut-être (la négociation par un administrateur de PRO NATURA Ile de France en cours) de plusieurs autres parcelles dans la réserve.

Massif de Fontainebleau :

Natura 2000 : Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels classés pour la rareté et la fragilité des espèces animales et végétales qu'ils abritent et leur habitat en Europe, dont l'objectif est de concilier la protection de la nature et les activités humaines. En France, la démarche est basée sur la concertation des acteurs locaux, le volontariat des propriétaires et la contractualisation pour mettre en œuvre les actions concrètes de conservation. En contrepartie, s'ils souhaitent adhérer à la démarche, ils pourront bénéficier d'un financement intégral des travaux de gestion écologique, mais aussi d'avantages fiscaux. Ainsi, Natura 2000 n'est pas une contrainte mais une démarche volontaire pour une gestion responsable et durable de notre patrimoine naturel.

Plan d'aménagement forestier :

Au cours de l'année 2015, l'ANVL a été associée, pour la première fois, à la rédaction du plan d'aménagement qui concerne les forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois-Pignons et qui concerne la période 2016-2035 pour une superficie légèrement supérieure à 20.000 hectares.

Le projet de plan a été soumis par l'ONF pour avis à l'ANVL, ce qui constitue une «avancée» qu'il convient de souligner.

Je vous donne ci-après un résumé des principales conclusions de cet avis :

Parmi les principaux points positifs, il y a lieu notamment de relever la diminution du volume des coupes (60.000 m³ à 43.000 m³), le déploiement d'une gestion en forêt irrégulière sur l'ensemble du massif et la mise en œuvre d'une expérience d'abandon de certains chemins forestiers pour favoriser la quiétude de la faune.

Plusieurs autres points suscitent toutefois des interrogations de la part de l'ANVL :

- Malgré une diminution sensible, le volume des coupes reste tout de même important.
- Plusieurs actions se conjuguent pour aboutir à un rajeunissement de la forêt avec un impact sur les espèces des forêts matures et anciennes.
- La place des résineux et principalement du Pin sylvestre restera très importante.
- La gestion des grands ongulés et principalement du cerf vise à atteindre un seuil de population très bas.

L'ANVL souhaite que ce plan d'aménagement fasse l'objet d'une étude d'incidence au titre de Natura 2000 afin de pouvoir mesurer les conséquences de la mise en place de ce plan sur la faune, la flore et les habitats concernés par ce dispositif.

Enfin, l'ANVL demande que l'Etat, financeur de la gestion des forêts publiques, dote son gestionnaire, l'ONF, des moyens financiers nécessaires pour lui permettre d'assumer ses missions dans le domaine de la préservation d'un massif qu'il a lui-même qualifié «d'exceptionnel», ce que le niveau des crédits actuels ne permet pas d'assurer.

Projet d'organisation d'une compétition de VTT par Amaury Sport Organisation (ASO) et organisation de compétitions de masse au sein du massif :

ASO, organisateur de compétitions telles que le Tour de France ou le Paris-Dakar a envisagé d'organiser une compétition de masse (plusieurs milliers de participants) en forêt de Fontainebleau avec comme point de départ le Grand Parquet.

L'ANV en lien avec les Amis de la Forêt de Fontainebleau et France Nature Environnement notamment s'est mobilisé contre ce projet porté par la Mairie de Fontainebleau et l'ONF et a obtenu l'abandon de cette compétition qui aurait posé de très nombreux problèmes de conservation tels que l'érosion des sols et la perturbation d'espèces sensibles en période de reproduction.

A la suite de ce projet, une réflexion a été initiée par l'ONF pour définir le type de compétition de masse acceptable au sein du massif. L'ANVL réaffirme sa position de ne pas accepter que la forêt, déjà soumise à de multiples contraintes, ne devienne un terrain privilégié pour des compétitions sportives accueillant des centaines de participants et de spectateurs.

Forêt de protection :

La forêt de Fontainebleau bénéficie d'un statut de «forêt de protection» qui est sensé la protéger de toute emprise nouvelle de quelque forme que ce soit.

Or, près d'une quarantaine de projets de modification du périmètre ont été proposés par l'Etat, notamment suite à des demandes de collectivités territoriales. Ces demandes concernant des projets aussi variés que des aménagements routiers, des parkings, des équipements publics... Cette nouvelle tentative de grignotage de la forêt montre, s'il en était besoin, que la forêt de protection n'est pas «l'arme fatale» que d'aucuns nous avaient agitée sous le nez en affirmant que le projet de Parc National était donc inutile. Il faudra donc s'en souvenir. En tout état de cause, l'ANVL s'est opposée à ces projets. Aucune décision n'est actuellement prise les concernant.

Bassée (Louis ALBESA) :

Pour la 5^e année consécutive (depuis le débat public du 2 novembre 2011 au 17 février 2012), nous avons pris l'habitude de présenter à l'Assemblée Générale l'état d'avancement concernant deux grands projets prévus en Bassée :

- Celui porté par l'établissement public Seine Grands lacs poursuit deux objectifs : un objectif de diminution des effets d'une inondation majeure en Île-de-France et un objectif de valorisation écologique de la zone humide de la Bassée aval.

L'objectif principal consiste à construire un espace de stockage de 8,8 millions de m³, sur une surface de 372 hectares, ceinturé par environ 8 km de digues, destiné à être rempli par pompage dans la Seine en cas de crue simultanée de l'Yonne et de la Seine, comme cela s'était produit en 1910.

L'année 2015 a vu le choix du site pilote retenu (sur les communes de Châtenay-sur-Seine, Égligny, Balloy et Gravon) et deux réunions ont été organisées avec les propriétaires possédant des terrains à l'intérieur du site pilote ou riverains de celui-ci.

L'année 2016 devrait voir la réalisation d'un bilan des données foncières, la poursuite des inventaires écologiques, les suivis quantitatifs et qualitatifs des eaux de surface et souterraines, le tout sous l'égide d'un nouveau chef de projet, puisque Amélie Astruc a décidé de retourner aux services de la ville de Paris après sept années passées à l'EPTB Seine Grands Lacs. Suite prévue : Enquête Publique en 2017-2018, travaux en 2019-2020, mise en service en 2021.

- Celui porté par Voies Navigables de France (VNF) vise la création d'une liaison fluviale à grand gabarit (péniches de 2500 tonnes) entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

En 2015, des études ont été lancées : sondages géotechniques, reconnaissances topographiques (relief terrestre) bathymétriques (profondeur de la rivière), piézométriques (étude des nappes), et la chef de projet (Mathilde Lermينياux) a reçu le renfort de deux adjoints : Christine Bruère (chargées du pilotage du marché de maîtrise d'œuvre) et d'Arnaud Benazet (chargé du pilotage des marchés pour les études techniques et les inventaires faune-flore).

L'année 2016 devrait voir la poursuite des investigations nécessaires pour constituer le dossier d'Enquête Publique prévue en 2017-2018. Là aussi, les travaux sont prévus en 2019-2020, pour une mise en service en 2021.

Réserve Naturelle Régionale de Montereau (Prieuré Saint-Martin et colline de Rougeaux) :

Le projet de création de la RNR s'éternise suite à des demandes récurrentes de la Région Ile-de-France pour des compléments de dossier. Nous devrions toutefois atteindre prochainement le but sauf si les priorités régionales évoluent en raison des changements politiques récents.

SAGE Bassée-Voulzie :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Bassée-Voulzie auquel nous avons demandé à être associé en intégrant le collège des associations qui font partie de la Commission Locale de l'Eau (CLE), organe de gouvernance du SDAGE, semble au point mort.

Parc Napoléon :

Bien que ce projet apparaisse très hypothétique, notamment concernant son financement, la création d'un Parc à thème consacré à Napoléon situé sur le territoire de la commune de Marolles-sur-Seine nécessite notre vigilance. En effet, les terrains envisagés pour l'installation de ce parc sont situés en zone « Natura 2000 » et à proximité de plusieurs secteurs remarquables tels que la réserve ornithologique du Carreau Franc.

V - RAPPORT FINANCIER (Jean-Pierre MERAL)

L'année 2015 est marquée par un équilibre entre les charges et les produits, d'où un excédent très faible (1907 euros). Le Bilan et le Compte de résultats sont en pages 9 et 10.

Elle est également marquée par des créances dépassant 100000 euros qui font que nos réserves étaient très faibles (2031 euros) à la fin de l'année.

La prévision de budget 2016 (281000 euros), voir en page 10, est en baisse de 21000 euros par rapport à celle de 2015.

VI - VOTES DES RAPPORTS ET ELECTIONS AU CA

Présents ce 03/04/2016 : 43

Pouvoirs : 52

Total votants : 95 présents ou représentés

*Participation en hausse par rapport à l'AG 2015
(présents : 41 ; pouvoirs : 38 ;
total votants ou représentés : 79)*

Les 7 candidats qui sollicitaient un nouveau mandat au Conseil d'Administration pour trois ans sont réélus.

VOTES DE L'AG DU 3 AVRIL 2016 ANVL exer-			
	POUR	CONTRE	ABSTEN-
			TION
Rapports moral/ d'activités	94	0	1
Rapport financier	95	0	0
Budget prévision- nel 2016	92	0	3
ELECTIONS AU CA:			
Louis Albesa	95	0	0
Michel Arluison	95	0	0
Gabriel Carlier	91	0	4
Jacques Comolet- Tirman	95	0	0
Jacqueline Descotils	93	0	2
Marie Liron	91	1	3
Catherine Longuet	74	9	12

VII - PERSPECTIVES 2016

La crise actuelle et les changements politiques rendent de plus en plus difficile les financements de nos activités. Il devient important de revoir le modèle économique de financement de notre association. Celui-ci passe nécessairement par des conventionnements sur de plus longues périodes et une redéfinition des missions des salariés. C'est évidemment un chantier prioritaire pour les années à venir.

Nous allons recruter encore cette année un nouveau Service civique. Des propositions nous sont parvenues mais nous allons prolonger notre offre pour obtenir un choix plus vaste.

La diminution du retard de publication du bulletin est également un objectif à atteindre.

La poursuite du travail visant à compléter l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de notre territoire d'étude sera également à l'ordre du jour.

Un important chantier de synthèse des informations naturalistes sur le massif de Fontainebleau est également en projet.

L'augmentation des adhérents à l'association reste un objectif récurrent. N'oubliez pas l'objectif «500 membres pour 2020» !

Avant de conclure cette assemblée générale par le verre de l'amitié, Audrey GARCIA va nous présenter les résultats de l'étude sur les Pics mar et Pics noir qui a été réalisé en 2015 dans le cadre de l'animation du DOCOB Natura 2000 de Fontainebleau.

Merci pour votre attention.

Jean-Philippe SIBLET

3 avril 2016

anvlinfos 8/10

COMPTE DE RESULTAT	du 01/01/15		du 01/01/14		Simple :	
	au 31/12/15	%	au 31/12/14	%	Variation en valeur	
	12 mois		12 mois			%
Ventes de marchandises	1 500	0,51	3 529	1,43	-2 029	-57,49
Production vendue	98 852	33,38	67 115	27,15	31 737	47,29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	187 765	63,40	161 567	65,35	26 198	16,21
Reprises et Transferts de charge	6 402	2,16	17 095	6,91	-10 693	-62,55
Cotisations	8 027	2,71	7 533	3,05	494	6,56
Autres produits	2		7 500	3,03	-7 498	-99,97
Produits d'exploitation	302 548	102,16	264 339	106,91	38 209	14,45
Achats de marchandises			693	0,28	-693	-100,00
Variation de stock de marchandises	3 006	1,01	6 164	2,49	-3 158	-51,24
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	74 053	25,01	78 407	31,71	-4 354	-5,55
Impôts et taxes	3 154	1,07	2 209	0,89	945	42,78
Salaires et Traitements	151 836	51,27	121 610	49,19	30 226	24,85
Charges sociales	67 696	22,86	54 821	22,17	12 876	23,49
Amortissements et provisions	445	0,15	445	0,18		
Autres charges	11		374	0,15	-362	-96,95
Charges d'exploitation	300 201	101,37	264 722	107,07	35 479	13,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 347	0,79	-382	-0,15	2 730	-713,68
Opérations faites en commun						
Produits financiers	85	0,03	97	0,04	-12	-12,30
Charges financières						
Résultat financier	85	0,03	97	0,04	-12	-12,30
RESULTAT COURANT	2 432	0,82	-286	-0,12	2 718	-951,72
Produits exceptionnels			1 225	0,50	-1 225	-100,00
Charges exceptionnelles	525	0,18	614	0,25	-89	-14,51
Résultat exceptionnel	-525	-0,18	611	0,25	-1 136	-185,94
EXCEDENT OU DEFICIT	1 907	0,64	325	0,13	1 582	486,25

BILAN ACTIF	Brut	Amortissements	Net au	Net au
		Dépréciations	31/12/15	31/12/14
ACTIF				
Autres immobilisations corporelles	1 658	1 012	646	1 091
ACTIF IMMOBILISE	1 658	1 012	646	1 091
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 214		7 214	10 220
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	88 107		88 107	39 715
Autres créances	27 838		27 838	38 689
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 031		2 031	39 109
Charges constatées d'avance	2 141		2 141	2 666
ACTIF CIRCULANT	127 332		127 332	130 398
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	128 989	1 012	127 978	131 489

BILAN PASSIF	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	81 566	81 566
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-17 490	-17 815
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 907	325
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	65 983	64 075
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 965	13 550
Dettes fiscales et sociales	48 912	36 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 234	1 238
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 884	16 034
DETTES	61 995	67 414
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	127 978	131 489

ANVL PRÉVISIONS 2016 €

CHARGES		PRODUITS	
Achats/frais de fonctionnement	45000	Subv./Conv. Organismes publics	48000
Prestations/honor.	9000	Subv./Conv. E. privées	112000
Cotisations	2000	Aide emplois	105000
Frais d'expositions	1000		
Salaires bruts	131000	Cotisations	9000
Charges patronales	82000	Dons	3000
Stages	3000	Ventes/animations	3000
Impressions	8000	Publicité	1000
TOTAL	281000	TOTAL	281000